

----- Message transféré -----

Sujet :[!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique piscine intercommunale de Bernay

Date :Sun, 15 Oct 2023 20:25:43 +0200

De :

Pour :pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Bonjour Mr BILLET, commissaire enquêteur,

Face aux commentaires postés sur facebook sur l'enquête concernant le futur centre nautique, je me permets de vous transmettre nos commentaires en tant qu'association sportive et utilisateur depuis toujours.

La réalité du centre nautique André Perrée ne correspond plus aux attentes des utilisateurs et une réhabilitation du site actuelle serait confrontée à un problème d'espace. En tant qu'association pourquoi pas, mais si l'on regarde au delà, on pense que ce n'est pas souhaitable :

- Il n'y a pas suffisamment de place de parking
 - Il n'y a pas de place pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduites
 - IL n'y a pas suffisamment de vestiaires individuels (4 par coté). En 2023, les usagers ne veulent plus de vestiaires collectifs et des vestiaires individuels cela prend de la place. Les vestiaires collectifs ne sont utiles que pour des associations sportives et encore, qu'en sera t'il en terme de réglementation dans les années à venir ?
- La piscine actuelle tiens le coup grâce à une équipe investie mais sa vétusté arrive à son point de non retour.

De plus, une réhabilitation signifierait une fermeture de la piscine et par conséquent une rupture de la pratique des nageurs et nageuses. Quand on voit l'impact sur le niveau de performance des adhérents lors de la situation sanitaire COVID et la fermeture partielle de l'activité, on imagine concrètement qu'une fermeture longue correspondrait à tout recommencer de zéro pour obtenir des performances qui permettent de maintenir le club de natation artistique au niveau des compétitions de championnat en région; et pour les inter-régions ce n'est même pas là peine d'y penser. La natation artistique à Bernay existe depuis une quarantaine d'années et les exigences bougent en permanence. Il nous faut nous adapter et nous renouveler tous les ans rien qu'avec les contraintes actuelles. Pour notre activité sportive, si nous avons un bassin adapté (plus profond partout) cela nous permettrait de mieux faire progresser les athlètes. Nous nous rendons bien compte lors des compétitions que le niveau des performances est moindre faute de profondeur suffisante dans l'intégralité du bassin.

Le sport adapté en natation artistique en France prend de l'ampleur et le nouveau complexe aquatique permettra de répondre aux problèmes d'accessibilité du bassin.

Un bassin adapté avec une capacité d'accueil du public permettrait d'accueillir des compétitions de natation artistique de ballets mais également de développer une activité de spectacle. En effet, cette année, nous préparons un spectacle de Noel et le centre actuel ne permettra d'accueillir principalement que quelques parents de nageur(ses), une capacité plus grande, permettrait d'accueillir

davantage de public et ainsi de développer l'offre d'attractivité du territoire.

Parlons attractivité du territoire, sans la nouvelle piscine, cela signifie qu'il n'y aura plus de piscine sur Bernay, une ville comme Bernay et son intercommunalité ne peut pas se permettre de ne pas avoir de piscine. Déjà qu'actuellement, bon nombre de citoyens se déplacent sur les piscine comme Lisieux, le Neubourg, Pont Audemer ou encore Louviers. Ce sont des usagers à reconquérir avec le nouveau centre nautique. Il permettra surtout d'avoir une activité publique et associative en simultanée permettant d'avoir des créneaux plus conséquents surtout pour le public . Aujourd'hui si on veut venir nager sur les horaires du public, il faut pouvoir tomber sur les bons créneaux.

Dernier point, face à la pénurie de maitre nageur, on peut comprendre que le centre nautique actuel n'est pas très attractif.

Mr Alexandre MULOT
Président du SCB Nat'Synchro

